

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 06 MARS 2014
Fondation du CAMP DES MILLES - Mémoire et Éducation

8 MARS 2014 : FORUM ANNUEL
« FEMMES DEBOUT - FEMMES EN RESISTANCES »

1994-2014 : Commémoration du génocide contre les Tutsi au Rwanda

15h Projection du film : "SHOOTING DOGS"

Basé sur des faits réels, un film bouleversant fait par ceux qui vécurent le génocide rwandais

Témoignages

JEANNE UWIMBABAZI

(Rescapée de Nyanza-Kicukiro -l'histoire de « *Shooting dogs* »-)

DAFROZA GAUTHIER

Fondatrice du CPR (Collectif des Parties Civiles pour le Rwanda)
sur la traque des génocidaires du Rwanda

18h00 : Lecture : "Actes Justes"- Histoire d'une femme Tutsi

GUILA CLARA KESSOUS

Artiste de l'UNESCO pour la paix. Spécialiste de l'art et des droits de l'Homme

A l'occasion de la Journée Internationale des Droits de la Femme, le Site-Mémorial du Camp des Milles organise le 8 mars prochain, à partir de 15h, son deuxième Forum annuel « Femmes debout, Femmes en résistances ».

Cette année, ce forum sera consacré à la commémoration du génocide contre les Tutsi au Rwanda.

Après la projection à 15h du film « Shooting dogs » de Michael Caton-Jones, Jeanne Uwimbabazi témoignera de l'horreur dont elle a été victime et dont rend compte ce film. Dafroza Gauthier, Fondatrice du CPR (Collectif des Parties Civiles pour le Rwanda) parlera de son combat tenace afin que soient punis les responsables de du génocide au Rwanda. Le procès en cours à Paris en fait foi.

A 18h, Guila Clara Kessous, artiste de l'Unesco pour la paix, fera lecture d'actes justes issus de la tragédie du génocide des Tutsi au Rwanda et présentés dans le Mur des Actes Justes du Site-Mémorial des Milles. Ce dispositif clôture la partie réflexive du parcours de visite et montre la variété des actes de résistance et de sauvetage possibles et la grande diversité des hommes et des femmes qui nous ressemblent et qui ont su réagir efficacement, chacun à sa manière face aux politiques génocidaires contre les Tutsi, les Juifs, les Arméniens et les Tziganes.

Ce Forum illustre la volonté du Site-Mémorial d'honorer les « femmes debout » souvent oubliées dans l'historiographie, de rendre hommage à toutes celles qui surent résister aux tentatives d'abaissement et de déshumanisation, celles qui s'opposèrent aux mécanismes conduisant au pire, celles qui surent, par leurs gestes parfois simples mais courageux et efficaces, lutter contre la barbarie et aider les victimes, celles ensuite qui se sont engagées dans le combat pour la Justice, contre l'oubli et l'impunité des génocidaires.

L'action de ces « femmes debout » au Site-Mémorial du Camp des Milles vient illustrer avec force le message du « Mur des Actes Justes » du Site Mémorial, Parmi celles-ci, il y a aussi les femmes « Justes des nations » qui ont œuvré en faveur des internés du Camp des Milles : Marie-Jeanne Boyer, Nelly Bartoloni, Alice Manen, Georgette Donnier et Françoise Donadille.

Entrée libre au forum - Réservation par mel (contact@campdesmilles.org)

Contacts Presse :

ODILE BOYER

odile.boyer@campdesmilles.org
+33 (0) 6 13 24 24 25 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

DINESH TEELUCK

dinesh.teeluck@campdesmilles.org
+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

www.campdesmilles.org

Rappelons que le Camp des Milles est le seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact et accessible au public. Il vit passer 10 000 internés de 38 nationalités dont de nombreux artistes et intellectuels comme Max Ernst ou Hans Bellmer, des hommes politiques, des journalistes... Son histoire témoigne des intolérances successives, xénophobe, idéologique et antisémite qui conduisirent à la déportation de plus de 2 000 hommes, femmes et enfants juifs depuis le Camp des Milles vers le camp d'extermination d'Auschwitz via Drancy .

Ils faisaient partie des 10 000 juifs de la zone dite "libre" qui, avant même l'occupation de cette zone, ont été livrés aux nazis par le gouvernement de Vichy, puis assassinés dans le cadre de la "Solution finale"

L'ambition du Site-Mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes du racisme, de l'antisémitisme, de l'intolérance et du fanatisme. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.

Les expositions permanentes du Site-Mémorial sont organisées sur 15 000m² de bâti et 7 ha, selon le parcours muséographique suivant :

- **Le Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacé dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- **Le Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- **Le Volet réflexif** présente, pour la première fois sur un lieu de mémoire, des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la responsabilité de chacun dans une « montée des périls ».

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes », mur présentant la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi visiter l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11000 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. **Entrée libre.**

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés. **Entrée libre.**

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation. **Accès libre.**

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Communauté du Pays d'Aix, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Communauté Urbaine de Marseille, la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF et le Groupe Alteor.